

## La victime était dans la benne d'un pick-up

Pays - Faits-divers

Jeu 10 Fév 2011 | 08:52

Circuler en étant assis dans la benne d'un pick-up est interdit depuis 2007, mais la loi peine à être respectée, particulièrement sur les Îles. À Maré, deux accidents viennent d'en rappeler les dangers.

L'une de ces sorties de route a coûté la vie à une personne. Lundi, vers 16 heures, deux hommes circulent à bord d'un pick-up. Le propriétaire est au volant, son passager assis à l'arrière, dans la benne. Les deux hommes viennent de charger des tables et des bancs, qu'ils ont récupérés au stade de Nece, où vient d'avoir lieu une kermesse. Le passager arrière assure apparemment le maintien du matériel.

Pour éviter le transport dans les bennes, la gendarmerie va renforcer les contrôles routiers dans les prochains jours.

Contrôles. Dans une ligne droite du CR 1, entre les tribus de Tuo et de Nece, le véhicule fait une embardée, pour une raison qui reste indéterminée. Peut-être en raison d'un nid-de-poule ou d'un obstacle sur la chaussée que le conducteur n'a pu éviter. Le passager arrière chute violemment à terre, la tête la première. Il est immédiatement emmené au dispensaire. Deux heures plus tard, il est évasané vers Nouméa, alors que son pronostic vital est déjà engagé. Les gendarmes sont prévenus. Le dépistage d'alcoolémie pratiqué sur le conducteur est négatif. La victime a succombé à ses blessures hier, dans la matinée, au CHT Gaston Bourret. Daniel Cawa, 46 ans, était originaire de la tribu de Nece.

À Maré, cet accident est le second de ce type en moins d'une semaine. Quelques jours plus tôt, un homme avait été évasané après avoir été éjecté, alors qu'il se trouvait dans la benne d'un pick-up. Il s'en était tiré avec une jambe cassée. Du coup, la gendarmerie a annoncé un renforcement des contrôles routiers, pour prévenir ce genre d'accident dramatique.

P. Ch.